

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖  
Arrondissement  
de VALENCIENNES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023**

L'an Deux mil Vingt-trois, le 13 avril, à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Quarouble étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELANNOY, Maire

**Date de la convocation :** 06 avril 2023

**Étaient présents :** AGLAVE Florence, BOURGUIN Sylvie, BRONSARD Sophie, DANGREAU Pascal, DELVALLEE Axelle, DELANNOY Jean-Luc, DOCHEZ Philippe, DOCHEZ Vincent, DUBOIS Anne, LACHAUSSEE Sandrine, LELIEVRE Brigitte, MARIAGE Anne-Sophie, NAMOR Jean-Michel, PAW Bernard, PORTEMONT Anne-Sophie, RENARD Delphine, TROCHUT Raymond, WANTELLET Jean-Marc

**Absents :** BASOLI Rocco, CLIQUET Louis

**Absents excusés :** LIENARD Nathalie

**Excusés avec procuration :** GRATTEPANCE Jérôme

<b><u>Nombre de membres :</u></b>	En exercice :	22
	Présents :	18
	Excusés avec Procuration :	1
	Absents excusés :	1
	Absents :	2
	Votants :	19

**Secrétaire de séance :** DOCHEZ Philippe

**Délibération n° :** 2023/16

**OBJET :** PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE DE QUAROUBLE.

**Monsieur le Maire expose ce qui suit :**

Le budget s'équilibre en Dépenses et en Recettes à la somme de 3 058 394,37 € pour la section de Fonctionnement et à 2 294 026,32 € pour la section d'Investissement.

Ce budget intègre l'affectation des résultats 2022. Les restes à réaliser 2022 sont repris en dépenses et en recettes d'investissement pour respectivement 105 356,40 € et 467 923,66 €.

**Concernant la section de Fonctionnement :**

Le montant total des Recettes de Fonctionnement est fixé à 3 058 394,37 €.

		<b>2023/16</b>
Chapitre 70	Produits des services, domaine et ventes diverses	74 200,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	1 335 776,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	635 119,32 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	13 600,00 €
Chapitre 76	Produits financiers	25,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 500,00 €
Chapitre 013	Atténuation de charges	20 000,00 €
Chapitre 002	Excédent de fonctionnement reporté	978 174,05 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>3 058 394,37 €</b>

Le montant total des Dépenses de Fonctionnement est fixé à 3 058 394,37 €.

Chapitre 011	Charges à caractère général	750 000,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	965 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	250 000,00 €
Chapitre 66	Charges financières	44 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	12 500,00 €
Chapitre 022	Dépenses Imprévues	75 066,37 €
Chapitre 023	Virement à la section d'Investissement	954 628,00 €
Chapitre 042	Dépenses d'ordre (Dotations aux amortissements)	7 200,00 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>3 058 394,37 €</b>

**Concernant la section d'Investissement :**

Le montant total des Dépenses d'Investissement est fixé à 2 294 026,32 €.

La reprise des restes à réaliser 2021 pour un montant de 105 356,40 € en Dépenses, les opérations nouvelles pour l'exercice 2023 sont évaluées à 1 821 120,00 €.

		<i>Propositions nouvelles</i>	<i>Propositions globales (BP + RAR)</i>
Chapitre 10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	30 000,00 €	30 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles (hors opération)	30 000,00 €	30 000,00 €
Op 103	Espaces Verts	11 500,00 €	11 500,00 €
Op 107	Mairie	15 000,00 €	15 000,00 €
Op 108	Ecoles	30 000,00 €	30 000,00 €

			<b>2023/16</b>
Op 109	Bâtiment	50 000,00 €	50 000,00 €
Op 111	Voirie	30 620,00 €	30 620,00 €
Op 40	Cimetière	70 000,00 €	70 000,00 €
Op 43	Presbytère-Mairie	414 000,00 €	488 952,00 €
Op 48	Aménagement rue Jules Guesde	500 000,00 €	500 000,00 €
Op 49	Acquisition de matériels	105 000,00 €	105 000,00 €
Op 51	Réhabilitation Ateliers Municipaux	10 000,00 €	10 000,00 €
Op 52	VRD Sentier de la Bocquillette	165 000,00 €	165 000,00 €
Op 53	Programme Sécurité Routière	50 000,00 €	55 984,40 €
Op 54	Programme Economique Energie Locaux Communaux	10 000,00 €	10 000,00 €
Op 55	Aménagement Garderie	180 000,00 €	188 814,00 €
Op 57	Aménagement Eleuthère Mascart	10 000,00 €	10 000,00 €
Op 58	Aménagement Salle Tournesol	170 000,00 €	185 606,00 €
Chapitre 45	Comptabilité distincte rattachée	45 000,00 €	45 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	200 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	62 549,92 €	62 549,92 €
001	Déficit reporté	0,00	0,00 €
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>			<b><u>2 294 026,32 €</u></b>

Le montant total des Recettes d'Investissement est fixé à 2 294 026,32 €.

Puis parmi les Recettes d'Investissement, le montant du virement de la section de Fonctionnement (021) est de 954 628,00 €.

Le montant des opérations d'ordre de transfert entre section (040) correspondants aux amortissements est fixé à 7 200,00 €.

Outre les restes à réaliser en recettes pour un montant de 467 923,66 €, les nouvelles recettes prévues représentent un montant total de 1 826 102,66 €.

<i>Propositions</i>	<i>Propositions</i>
<i>Nouvelles</i>	<i>globales</i>
	<i>(BP + RAR)</i>

Chapitre10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	236 774,95 €	236 774,95 €
1068	Excédent de Fonctionnement Capitalisé	0,00 €	0,00 €

			<b>2023/16</b>
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	266 857,99 €	718 481,65 €
Chapitre 024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00 €	16 300,00 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	954 628,00 €	954 628,00 €
Chapitre 040	Amortissements des Immobilisations	7 200,00 €	7 200,00 €
Chapitre 45	Comptabilité distincte rattachée	45 000,00 €	45 000,00 €
001	Excédent reporté	315 641,72 €	315 641,72 €

**Total Recettes d'Investissement**

**2 294 026,32 €**

Le budget primitif 2023 de la Ville est joint en annexe.

**Le Conseil Municipal ;  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

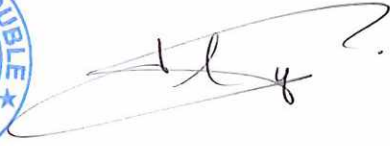
- **PROCEDE** au vote du budget primitif 2023 de la commune de Quarouble.
- **APPROUVE** Celui-ci.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Le secrétaire de séance  
Philippe DOCHEZ**




**Le Maire,  
Jean-Luc DELANNOY**



Certifie le caractère exécutoire de cet acte Compte tenu de sa réception en	
Sous-Préfecture le	<b>17 AVR. 2023</b>
Sa Publication sur le site Internet de la ville le	<b>19 AVR. 2023</b>
	
Le Maire Jean-Luc DELANNOY	
	